

CR du CA du 26/01/2016

Présents (Direction Albert de Mun) :

Mme Schmit, Mme de Serra-Sarfati, Mme Duhamel, M. Boschet, Mme Jeannet

Excusés : Mme Tardi, M. Clerouin

Présents (Apel)

AG Gaux, V. Anquetil, R. Nitot, V. Bothorel, C. Arnoux, N. Beauregard, K. D'Oria, C. Mannes, F. Thirion, P. Martinou

Excusés : D. Costanzo, M. Gentil, V. Baud, E. Grimont-Noblet

1. Point sur ADM en fête :

La date est confirmée, sur le week end des 27 et 28 mai.

Le thème proposé « les enfants du monde » est validé.

Il s'inscrit dans plusieurs projets de l'établissement :

- Le partenariat avec l'école Basile Moreau en Haïti
- Le projet « Commonwealth » travaillé en 2de, sur la « stolen generation » d'Australie
- Le mécénat chirurgie cardiaque (recueil de fonds pour accompagner la chirurgie cardiaques d'enfants du monde entier), qui vise à mobiliser les terminales ; un stand pourrait être tenu lors d'Adm en fête.

La décoration de l'école pourra être déclinée autour du thème retenu (dessins, poèmes ... préparés par les enseignants et leurs classes).

La séquence horaire du vendredi soir reste à confirmer

- Soit de la sortie des classes à 18h30, horaire de début de messe (séquence actuelle)
 - Soit de la sortie des classes à 19h, avec chorale des cm2 de 18h à 19h, puis messe à 19h (séquence alternative)
- ⇒ Mme de Serra-Sarfati voit avec Mme Loire s'il est possible d'avoir la chorale sur ce créneau
- ⇒ En fonction de la réponse, Mme Jeannet et Costanzo voient avec le père Jérémie pour modification de l'horaire de début de messe

Le dîner du vendredi soir débutera à 19h30 ou 20h (en fonction de la séquence retenue). Le bar sera ouvert jusqu'au dîner.

La fête se déroulera samedi de 10h à 18h.

Un renfort de manutention est envisagé, sous forme d'aide de la part de surveillants volontaires, sur la base de 2h le mercredi, 2h le vendredi et 3h le samedi ; les modalités restent à discuter entre Mme Anquetil et M. Clerouin.

La sono sera prêtée par l'établissement.

La mairie de Nogent fournira les barnums pour la fête.

En dehors des jeux usuels, une recherche est en cours pour proposer une nouvelle structure gonflable, s'adressant aux enfants comme aux adultes.

Spectacles

A priori, pas de spectacle de Gym de Mme Ramay (à confirmer).

Mme Anquetil demande que l'ensemble du programmes / spectacles/manifestations lui soient transmis avant les vacances de Pâques afin d'organiser au mieux les plages horaires.

Compte tenu du plan Vigipirate, il semble utile de renforcer la sécurité aux abords de la fête. Outre la surveillance à l'intérieur de l'établissement assurée par les surveillants, l'Apel propose de mettre

en place une surveillance externe (vigile). Mme de Serra-Sarfati contacte la mairie pour savoir s'ils pourraient proposer un service professionnel, sinon l'Apel cherchera.

L'affiche annonçant Adm en fête sera publiée dans Albertinage le 8/02.

2. Evènement de fin de 3^{ème}

L'Apel propose d'offrir un « pot » aux élèves de 3^{ème}, afin de fêter la fin du collège. Mme Beauregard se charge de l'organisation.

La Direction est d'accord.

La dernière épreuve du brevet est fixée au vendredi 24/06 de 9h à 11h, le pot est donc programmé à ce moment-là, en salle polyvalente.

A noter que beaucoup d'élèves sortent avant la fin de l'épreuve ; il faudra probablement prévoir de démarrer dès 10h tout en veillant à ne pas perturber la fin de l'épreuve.

Les élèves seront prévenus par invitation et dans Albertinage.

3. Rentrée 2016

La semaine de 4j est maintenue au primaire.

Un point sur la réforme du collège est fait, dont les éléments sont détaillés dans l'Albertinage n°1310.

4. DST et célébrations

Le fait d'organiser des célébrations ne perturbe pas le bon déroulement des DST. En revanche, certains élèves pourraient souhaiter assister à la célébration d'un frère ou d'une sœur. La Direction regarde au cas par cas comment s'organiser au mieux.

5. Bal des terminales

Cette année, l'Apel ne sera pas organisateur de cette manifestation et ne louera pas la salle. Une subvention pourra néanmoins être accordée pour participer à l'événement, par exemple participation aux frais de traiteur. Les parents d'élève volontaires prêteront main forte à titre individuel.

Ces éléments ont déjà été communiqués aux élèves organisateurs et vont être communiqués aux parents du lycée via la Directrice adjointe lycée de l'Apel.

Le prochain CA est fixé au 5/04 à 19h30.